



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 276 - 12 février

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Prostitution : la proposition de loi enfin à l'ordre du jour ! - Laurence Cohen - sénatrice - Page 1
- 2 - Prostitution : Le Sénat peut encore enterrer la loi - ZéroMacho - Page 2
- 3 - Soutien au Planning Familial du 31 - Faites un don - Page 2
- 4 - Les élus français doivent se montrer à la hauteur dans la lutte contre la prostitution" - Appel Collectif - Page 2
- 5 - Elisabeth Badinter : "Je ne pardonne pas à la gauche d'avoir abandonné la laïcité" - Helene Bamberger - Page 3
- 6 - Ce sont les acheteurs de sexe qu'il faut pénaliser - Appel collectif
- 7 - Lettre envoyée à Monsieur Gérard Larcher, Président du Sénat - Les associations d'Abolition2012 - 5 février
- 7bis - Une équipe de football lesbienne victime d'insultes lesbophobes et sexistes dans le XXème arrondissement - metroNews - Page 7
- 8 - Quand le communautarisme municipal se heurte au fondamentalisme religieux - Page 8
- 9 - L'intégrisme islamique, La crise, les racines, les solutions, Le rôle des femmes dans la lutte contre ce fléau - Comité aux Soutien aux Droits de l'homme en Iran - Page 10
- 10 - Rappel : Festival « Elles résistent » - 17 au 21 février
- 11 - Colloque « 1975 - 2015, de la loi Veil aux Droits des Femmes en Europe aujourd'hui - Grande loge féminine de France - 7 mars - Page 10
- 12 - Prochaine Rencontre Lesbienne féministe 2015-02 - Coordination Lesbienne en France - 23 au 25 mai - Page 11
- 13 - Cinéma - Docu : "Femmes pour la Planète" - Marie-Monique Robin - 19 février - Page 11
- 14 - Concert lectures autour du roman de Lola Lafon, « La petite communiste qui ne souriait jamais » - Page 11
- 15 - Cinéma : *Max & Lenny* - réalisateur Fred Nicolas - Sortie 18 février - Page 11

MOBILISATIONS

1 - Prostitution : la proposition de loi enfin à l'ordre du jour ! - Laurence Cohen - sénatrice
Après de nombreuses tergiversations, la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel est enfin inscrite à l'ordre du jour du sénat et sera examinée les 30 et 31 mars prochains. C'est une immense satisfaction pour toutes celles et tous ceux qui sont soucieux d'en finir avec ce système de violences sexistes et sexuelles qu'incarne la prostitution.
En tant que membre de la commission spéciale chargée de l'examen de cette loi, avec ma collègue Brigitte Gonthier-Maurin, je m'étais adressée par courrier à Jean-Pierre Bel, ancien Président du Sénat, à Jean-Marie Le Guen, Secrétaire d'Etat en charge des relations avec le parlement, et tout récemment à Gérard Larcher, Président du Sénat, pour que cette question soit mise à l'ordre du

jour du sénat. Quatorze mois après l'adoption de cette PPL par l'Assemblée Nationale, il était important que le Sénat puisse, à son tour, mener le débat.

Je m'en réjouis donc et conformément aux engagements que j'ai pris, je déposerai un amendement pour réintroduire la pénalisation des clients, disposition initiale qui a été supprimée par la Commission Spéciale. Demande forte des associations féministes qui luttent contre la prostitution et de nombreuses prostitué-es, c'est une mesure indispensable de protection des victimes du système prostitutionnel. L'actualité récente au travers du procès du Carlton ne fait que confirmer cette urgence.

2 - Prostitution : Le Sénat peut encore enterrer la loi - ZéroMacho

Après quatorze mois de mobilisation, la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel est inscrite à l'ordre du jour du Sénat : elle sera discutée les 30 et 31 mars. Certes, l'affaire du Carlton a fait prendre conscience aux Français de la réalité violente de la prostitution. Mais, vu la culture de la prostitution répandue chez certains sénateurs, comme l'ont attesté des survivantes, et vu la manipulation d'un témoignage capital lors des auditions de la commission du Sénat, nous craignons le pire : que la proposition soit renvoyée en commission, ce qui signifie un enterrement. Nous restons vigilants.

3 - Soutien au Planning Familial du 31 - Faites un don

Le droit à l'information et à l'éducation de toutes et tous en matière de sexualité est un droit essentiel à notre société. Et avec l'AD 31, nous affirmons qu'aujourd'hui, partout en France, « nous avons toujours besoin de lieux pour accueillir gratuitement des femmes, parler de violences, s'assurer l'accès à une IVG, choisir une contraception, poser des questions qu'on oserait pas poser ailleurs, accéder gratuitement à des préservatifs, déconstruire des normes sexuelles, faire un test de grossesse, parler d'un viol, parler des sexualités, parler de son couple, être accompagnée pour un avortement après 12 semaines de grossesse, être écouté-e sans jugement, ... » La ville de Toulouse et le territoire de la Haute Garonne ne font pas exception.

Parce qu'il est un de ces lieux privilégié d'accueil et d'écoute des femmes, et des jeunes, le Planning Familial du 31 doit vivre et doit avoir les moyens de développer ses actions de façon pérenne.

Pourtant, Le Planning Familial 31 est menacé et n'a plus les moyens de pérenniser ses actions dès le mois de mars 2015. L'urgence de la situation rend le soutien de ses financeurs primordial : une solution doit être trouvée pour éviter cette fermeture ! La table ronde demandée par l'association doit se tenir de toute urgence !

Voici le lien pour les dons : www.helloasso.com/associations/planning-familial-31/collectes/urgence-planning-familial-31-menace-de-fermeture

TEXTES

4 - Les élus français doivent se montrer à la hauteur dans la lutte contre la prostitution" - Appel Collectif

Pendant des années, les hommes ont cherché à faire croire que la révolution sexuelle consistait en une baise égocentrique. Dans les rapports sexuels, la responsabilité des hommes à l'égard d'autrui devait être mise en sourdine par une formule magique : jouir sans entraves.

Avec le procès des accusés de proxénétisme au Carlton de Lille, c'est avec une certaine surprise qu'une partie du public découvre la réalité de la prostitution et la souffrance qui en est le prix. Après des euphémismes médiatiques parlant de « libertinage » et de « parties fines », les témoignages de femmes entendus au tribunal, ou les comptes rendus des événements survenus au Carlton sont consternants. Les souffrances exprimées, et les magouilles entre hommes, dissipent la fiction, trop souvent reprise par les médias, qui fait de la prostitution une activité sans danger et

consentie, un outil de promotion pour les femmes, surtout quand la loi ferme les yeux sur leurs exploités. Sous le Code noir, les esclaves étaient considérés-es comme des « biens meubles », dans la prostitution on parle de « chambre avec colis ».

Cette souffrance et cette déshumanisation n'ont pas lieu de s'éterniser. Une proposition de loi, cherchant à y répondre, a été votée à l'Assemblée nationale en décembre 2013, par une forte majorité. Sans être parfaite, elle devrait lever d'une part la criminalisation qui bâillonne ces femmes et, d'autre part, l'impunité dont jouissent, littéralement, leurs agresseurs - et les proxénètes qui les fournissent. Issue d'un rapport parlementaire et endossée par le Groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, la proposition de loi No 1437 est cependant bloquée actuellement au Sénat par une tactique de certains sénateurs, dont J-P GODEFROY, sénateur socialiste (Manche) ; ce dernier se trouvant paradoxalement membre de la Délégation aux droits des femmes...

Comment expliquer cette obstruction par un membre du parti au pouvoir ? : Quand l'on sait qu'il y a quelques mois, un membre d'un lobby pro-prostitution a menacé sur Internet de divulguer le passé sexuel d'élus qui appuieraient le projet de loi, il est nécessaire d'assurer un soutien à tous les sénateurs dans leur démarche pour faire voter la loi.

Au moment où le Canada, l'Irlande et la Lituanie ont rejoint la Suède, la Norvège et l'Islande dans une réforme du droit efficace contre le système prostitutionnel, et où le Parlement européen a lui aussi endossé leur modèle nordique, les élu-es français-es doivent prendre de la distance face à de tels chantages et se montrer à la hauteur de celles et ceux qui, il y a un siècle et demi, dénonçaient déjà la prostitution en tant qu'esclavage.

Le Sénat doit inscrire sans délai la loi No 1437 à son ordre du jour et la voter dès que possible.

Signataires : Simon Ault, Christian Balaud, Sylvain Blachon (enseignant), Didier Bois, Jonathan Carmichael (organisateur communautaire), Julien Cart, Manuel Cascales, Jessy Cormont (sociologue), Jacques Cuvillier, Marc Daoud, Christian Delarue (militant Zéromacho), Gwenola Dosse, Bob Doublin, Jess Martin Dueck, Martin Dufresne (journaliste), Didier Epszajn (animateur du blog "entre les lignes entre les mots"), Méridick Forest (bacc. philosophie/science politique), Pierre Fritsch (militant profémiste), Guillaume Gauthier (journaliste), Alain Gely (militant Zéromacho), Jean-Marie Goater (éditeur, militant), Robert Jensen (auteur, Université du Texas), Francis Lagacé (écrivain et formateur syndical), Yeun Lagadeuc-Ygouf (aide-soignant), Alain Lalonde (compositeur), Simon Lapierre, Régis Leprêtre, Owen Lloyd (éditeur-fondateur, DGR News Service), Franck Loquet-Naël, Olivier Manceron, Thomas Martineau, Kourtney Mitchell (deep green resistance), Jonah Mix, Walid Titus Nassef, Richard Neuville, Nezinam (ex-prostituée), Angéli Nguyen, Rodolphe Pilaert, Richard Poulin (sociologue), Pierre-Guillaume Prigent, Fred Robert (porte-parole Zéromachos), Serge Sigouin, John Stoltenberg (auteur), Christophe Thollon, Patrick Venturini (Zéromacho), Marc Villechenoux, Max Waltman (PhD, Maître de conférences, Sciences politiques, Uni, Stockholm), Max Wilbert.

5 - Elisabeth Badinter : "Je ne pardonne pas à la gauche d'avoir abandonné la laïcité" - Helene Bamberger

"Marianne" consacre un hors-série à la laïcité qui rassemble une sélection de grands textes sur le sujet signés de figures historiques comme Clemenceau, de Gaulle, Gambetta ou encore Hugo. Ce trimestriel réunit aussi des textes inédits comme cet entretien d'Elisabeth Badinter qui juge "désolant" le pouvoir accordé par la gauche aux curés, imams et rabbins et dénonce les lâchetés des socialistes depuis vingt-cinq ans à propos du voile.

Marianne : En 1989, lors de la première affaire médiatisée de voile à l'école, à Creil, vous avez, avec quelques autres, lancé dans le Nouvel Observateur un appel à défendre la laïcité. Où en sommes-nous un quart de siècle plus tard ?

Elisabeth Badinter : Il s'est produit un renversement à gauche sur la laïcité, produit d'une gêne considérable face à la montée de l'islamisme. Tétanisée à l'idée d'être taxée de stigmatisation d'une population d'origine immigrée, la gauche s'est empêchée de traiter cette situation nouvelle, mais pas si différente de l'affrontement avec l'Eglise un siècle plus tôt. C'est la phrase stupéfiante de Lionel Jospin à l'Assemblée : « Nous essaierons de les convaincre d'ôter ce signe religieux, mais, si elles ne veulent pas, nous les accepterons. » La gauche, à rebours de sa longue tradition, admettait que la

religion entre à l'école publique, et son Premier ministre se défaussait sur l'avis du Conseil d'Etat qui l'organisa.

Etait-ce un oubli du sens de la laïcité ou une décision d'y mettre un terme ? : Je ne crois pas à l'oubli. Si cela avait été une provocation de catholiques intégristes avec de grosses croix, cela ne se serait pas passé ainsi. Le complexe de culpabilité face à des populations symbolisant les anciens colonisés a été le plus fort dans cette génération de socialistes qui ont ainsi favorisé, dans leurs propres rangs, la montée du communautarisme, cette idée que tous les rituels culturels ou religieux, y compris les plus intégristes, sont respectables et doivent être respectés. Ce fut un choc, à l'époque, de se découvrir soudain minoritaire à gauche. À cette époque, je me suis sévèrement fait taper sur les doigts pour délit d'« ethnocentrisme » par Mme Mitterrand et Jack Lang parce que je combattais l'acceptation de la polygamie et de l'excision ! Nous n'en sommes heureusement plus là, mais il me semble aussi désolant que la gauche accorde un tel pouvoir aux curés, aux imams et aux rabbins : c'est religieux, c'est sacré ! Ce fut un choc, à l'époque, de se découvrir soudain minoritaire à gauche.

Pourquoi cette minorité, dont vous faisiez partie à gauche, est-elle restée fidèle à sa tradition laïque ? : Il y a plusieurs raisons en ce qui me concerne. Je suis d'abord, philosophiquement, universaliste. Je crois aux bienfaits des valeurs universelles : on a toujours intérêt à mettre en avant nos ressemblances plutôt que nos différences. Je ne crois pas à la différence heureuse.

Ensuite, je suis juive : l'histoire familiale m'a appris que l'on avait tout intérêt à ne former qu'une seule humanité. Je regrette d'ailleurs que, en réaction à l'abdication de la laïcité face à l'intégrisme musulman, la partie communautariste des juifs se soit renforcée, développant le port de la kippa en public, et que certains catholiques réagissent de même, comme on vient de le voir à propos des crèches dans les mairies.

Enfin, je suis féministe et je me méfie extraordinairement du pouvoir des religieux et de leur vision de la femme. Que l'on impose aux femmes de cacher leurs cheveux parce que des hommes les tiennent responsables d'un désir sexuel qu'ils ne savent pas maîtriser me fait bondir. Il m'est insupportable que la gauche l'accepte, notamment au sein de l'école publique, censée avoir pour objectif de développer la raison et de lutter contre les préjugés ! Le pire de cette gauche communautariste est d'avoir accepté le concept d'"islamophobie" On est passé du *cogito ergo sum* - « Je pense donc je suis » - au *credo* - « Je crois, donc j'existe »... C'est une trahison bouleversante pour ma génération, qui avait une autre conception de l'école comme outil d'émancipation, en particulier des filles.

Le pire de cette gauche communautariste est d'avoir accepté le concept d'« islamophobie » - qui a foutu en l'air le principe de laïcité, car s'élever contre des signes religieux devenait un crime - et l'invention de ce terme au sens propre insensé de « racisme anti-musulman ». D'où l'intimidation, qui a fonctionné sur de plus en plus de gens à gauche, se taisant par peur d'être dénoncés parce que la laïcité, devenue synonyme d'islamophobie, a été abandonnée à Marine Le Pen. Cela, je ne le pardonne pas à la gauche.

Ce revirement, empreint de gêne et de malaise, n'est pas franchement revendiqué : durant ces vingt-cinq années, la plupart des élus de gauche ont voté ou ne se sont pas opposés - se réfugiant dans l'abstention - aux lois de laïcité proposées par la droite... : Parce que, globalement, la gauche n'est pas au clair, qu'il n'y a plus de position majoritaire en son sein sur le sujet et qu'elle fait tout pour ne pas en débattre franchement. D'abord par manque de courage. Sur l'interdiction de la burqa, par exemple, il y avait à l'Assemblée nationale des pour et des contre qui ne s'assumaient pas : c'est pour cela qu'à sept exceptions près, ils se sont tous abstenus... Ce manque de courage prend de plus en plus la forme du déni : pour avoir la paix, on pense qu'il suffit de nier les problèmes. Comme la position comique du nouvel Observatoire de la laïcité, cet édredon qui a remplacé le Haut Conseil à l'intégration : il n'y a pas de problèmes, c'est vous qui les inventez, c'est pas si grave...

Mais il ne faut pas sous-estimer dans cette hésitation le rôle du calcul politique, électoral : le Parti socialiste a quand même gagné les élections avec les voix des musulmans des banlieues, donc, après les effets de la théorie du genre, ce n'est pas le moment de se les mettre à dos ! Avec les mères voilées en sortie scolaire, on recommence comme en 1989 C'est pourquoi on laisse la laïcité, déjà bien attaquée par Sarkozy, se vider de son contenu originel : « laïcité ouverte », « laïcité positive » : la laïcité aujourd'hui, c'est « chacun fait ce qu'il veut » et, au nom de la religion, « on a tous les droits ». Le comble est de voir des défenseurs de la laïcité plaidant pour que les religions soient plus discrètes se faire traiter d'« ayatollahs de la laïcité » ou de « laïcards », le terme de Maurras... Voilà pourquoi pour les mères voilées en sortie scolaire, on recommence comme en 1989 : la gène, la confusion et la défausse sur les juges au nom du « cas par cas » !

Vous n'êtes guère optimiste sur l'avenir... : Je suis moins optimiste à court terme qu'à moyen terme. Je pense que l'on va redécouvrir que l'on ne peut pas se passer du concept de laïcité, nécessité absolue pour la paix sociale entre personnes d'origines différentes. Les religions peuvent devenir des facteurs de guerre épouvantables, on en a d'ailleurs la preuve tous les jours dans le monde. Et il y a une telle exaspération qui monte à l'égard des exigences des uns et des autres, de la constitution de séparatismes culturels revendiqués - par exemple pour éviter de côtoyer « l'impureté » - que l'observation rigoureuse des règles laïques va redevenir un impératif pour le bien commun, pour vivre en paix les uns avec les autres.

6 - Ce sont les acheteurs de sexe qu'il faut pénaliser - Appel collectif

La prostitution, c'est un nombre incalculable et quotidien de pénétrations vaginales, anales, buccales non désirées. La question de la santé des personnes prostituées ne peut être posée si l'on refuse d'ouvrir les yeux sur cette réalité. L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), dans son rapport sur la santé des personnes prostituées, alerte sur les divers et nombreux problèmes liés à l'exercice de la prostitution : maladies sexuellement transmissibles, addictions et pathologies liées à la précarité, problèmes gynécologiques, lésions secondaires consécutives à des violences...

On retiendra notamment le témoignage d'un gynécologue hospitalier, ayant examiné de nombreuses femmes victimes de réseaux criminels : « Les lésions constatées chez ces femmes sont des cicatrices (...) consécutives au fait d'avoir été attachées, traînées, griffées, ainsi que des arrachages de cheveux et des brûlures de cigarette. Au niveau vulvo-vaginal, l'examen retrouve des vulves très déformées, et parfois des vagins cicatriciels durs et très douloureux, notamment dans la partie haute du vagin où il existe parfois des cicatrices rétractiles en diminuant nettement la longueur. »

Taux de mortalité six fois plus élevé : La violence est inhérente à l'activité prostitutionnelle. Pour ne citer qu'une de ces violences, auxquelles les personnes prostituées doivent faire face, en Europe, entre 16 % et 76 % des femmes prostituées déclarent avoir été victimes de viol dans les douze derniers mois. Le taux de mortalité des personnes en situation de prostitution est six fois plus élevé que celui du reste de la population.

Certains tentent de réduire la question de la santé au seul problème que constituent les maladies sexuellement transmissibles. Cette démarche est inefficace et dangereuse. De fait, elle occulte complètement les violences, les viols, les agressions, les traumatismes auxquels les personnes prostituées doivent faire face et qui constituent des risques pour leur vie même.

Il faut rappeler que la santé constitue - selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé - un bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

La prévention des risques infectieux est un pilier essentiel de la prise en charge des personnes prostituées. Mais cela ne peut pas être la réponse unique à un phénomène complexe, qui appelle une politique globale. En ce qui concerne l'impact des différentes législations sur la prévalence du VIH,

de nombreuses études ont montré que la criminalisation des personnes prostituées est un risque d'acquisition de l'infection. Le fait que la proposition de loi n° 1437 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel mette un terme au délit de racolage est donc une avancée importante.

En revanche, la pénalisation des clients n'est pas reconnue comme un facteur de risque d'infection VIH : aucune étude épidémiologique ne montre qu'interdire l'achat d'acte sexuel comporte des risques sanitaires. Il est nécessaire de rappeler ici les résultats de certaines études publiées ces dernières années.

Les facteurs de risque : Une récente méta-analyse publiée en mars dans le *British Medical Journal* synthétise de manière exhaustive toutes les études publiées entre 2000 et 2011 sur les facteurs de risque d'infection par le VIH chez les femmes prostituées en Europe. Les facteurs de risque d'infection par le VIH identifiés dans cette étude sont l'injection de drogue par voie veineuse, les rapports sexuels non protégés, un nombre élevé de clients, la pratique de prostitution de rue, une méconnaissance de la langue parlée dans le pays.

Il faut souligner que les pays ayant adopté des positions réglementaristes, visant à encadrer la prostitution, comme les Pays-Bas et l'Espagne, n'ont pas des taux de séroprévalence du VIH chez les personnes prostituées particulièrement bas, bien au contraire.

Le fait d'organiser la prostitution, d'autoriser l'achat d'acte sexuel, de légaliser le proxénétisme, les eros centers et autres maisons closes, n'a pas d'impact positif sur la situation sanitaire des personnes prostituées. Elles sont au contraire dans la majorité des cas enfermées dans ces lieux, tenues à l'écart des structures de prévention et de soins, avec pour seules relations les proxénètes et les clients.

Le rapport de l'IGAS (2012) ainsi que celui du Conseil national du sida (2010) pointent de graves difficultés d'accès aux soins pour les personnes prostituées, du fait d'une méfiance particulière vis-à-vis des administrations et de la peur d'être jugées du fait de leur activité prostitutionnelle.

Afin d'améliorer cette situation, la proposition de loi n° 1437 s'attache à éliminer toute politique répressive à l'encontre des personnes prostituées en abrogeant le délit de racolage, à améliorer leur accès aux droits et donc l'accès aux soins, à soutenir les associations dans leur action de diffusion auprès des personnes prostituées, et à adopter une politique prenant en compte l'ensemble des enjeux sanitaires de cette activité tant en matière de soins que de prévention des pratiques prostitutionnelles.

Faire changer le regard de la société : L'interdiction de l'achat d'acte sexuel et la dépénalisation des personnes prostituées contribueront à faire changer le regard de la société : les personnes prostituées ne seront plus stigmatisées, elles ne seront plus considérées comme des délinquantes. C'est l'acheteur de sexe qui sera sanctionné. Les personnes prostituées pourront donc plus facilement refuser un rapport sexuel non protégé ou dénoncer la violence d'un client.

La santé des personnes prostituées et leur protection contre les violences, contre les agressions, contre les maladies sexuellement transmissibles passent par un accompagnement global des personnes et par la réduction de la prostitution et des violences qui l'accompagnent.

Ce sera notre rôle de soignants de veiller à l'application effective de tous les volets de la proposition de loi, et notamment celui de l'accompagnement des personnes prostituées, leur garantissant l'accès aux soins.

Signataires : Ségolène Neuville, infectiologue ; Axel Kahn, médecin, généticien ; Damien Mascret, médecin, sexologue ; Emmanuelle Piet, gynécologue ; Gilles Lazimi, médecin généraliste ; Matthieu Lafaurie, infectiologue ; Nathalie de Castro, infectiologue ; Matthieu Saada, infectiologue ; Marie Lagrange-Xélot, infectiologue ; Anne Gervais, hépatologue ; Judith Trinquart, médecin légiste ; Muriel Salmona, psychiatre ; Jean-Pierre Salmona, cardiologue ; Nelly Mortiniera, endocrinologue ; Muriel Bénichou, endocrinologue ; Amina Radaoui, endocrinologue ; Agnès Setton, médecin du travail ; Marianne Baras, médecin légiste ; Gérard Lopez, psychiatre ; Marie Médus, médecin généraliste ; Claude Lejeune, pédiatre ; Anne-Laurence Godefroy, médecin généraliste ; Milagros Ferreyra, infectiologue.

7 - Lettre envoyée à Monsieur Gérard Larcher, Président du Sénat - Les associations d'Abolition2012 - 5 février

Chaque année plus de 20 000 personnes sont victimes en France de la prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains. Les témoignages de quatre d'entre elles, repris dans les médias ces derniers jours à l'occasion du procès Carlton, illustrent à nouveau la violence extrême de la prostitution et ses conséquences sur les plus vulnérables et les plus précaires. Depuis décembre 2013, ces 20 000 victimes et les associations qui les accompagnent, attendent l'adoption de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et la mise en œuvre des dispositions protectrices qu'elle contient :

Mise en place d'un parcours de sortie de la prostitution et d'accompagnement social coordonné au niveau départemental.

Indemnisation des victimes du proxénétisme et de la traite des êtres humains.

Octroi d'un titre de séjour temporaire de protection pour les victimes étrangères n'étant pas en mesure de dénoncer leurs exploités.

Abrogation du délit de racolage qui pèse injustement sur les victimes de proxénétisme et de la traite des êtres humains.

Interdiction de l'achat d'un acte sexuel pour sanctionner tout acte sexuel imposé par la contrainte financière.

Ces avancées pour les victimes sont pourtant rendues impossibles en raison du blocage que le Sénat oppose au processus parlementaire. Le Sénat a tout pouvoir d'amender, de rejeter ou de valider le texte proposé par l'Assemblée. Mais il n'est pas légitime qu'il l'enterre. Comment qualifier autrement le fait que 14 mois après sa transmission au Sénat, le texte ne soit toujours pas inscrit à son ordre du jour ?

Le Parlement a largement adopté cet été la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Dès son article 1, cette loi affirme que la « lutte contre le système prostitutionnel » est au cœur des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes. Comment expliquer alors qu'une proposition de loi spécifiquement dédiée à cet objectif soit sans cesse écartée des décisions de la conférence des Présidents ?

Nous sommes d'autant plus inquiets que nous vous avons déjà sollicité en octobre et décembre 2014, sans succès. Dans ce contexte, nous souhaitons reformuler notre appel solennel à ce que le Sénat détermine, dès la conférence des Présidents du 11 février, une date d'inscription à l'ordre du jour de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et restant à votre disposition pour tout échange à ce sujet, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

7bis - Une équipe de football lesbienne victime d'insultes lesbophobes et sexistes dans le XXème arrondissement - metroNews

Alors qu'elle venait s'entraîner mercredi soir sur un terrain du Stade Louis Lumière dans le XXème arrondissement, l'équipe de football lesbienne Les Dégommeuses, a été prise à partie par un autre entraîneur devant des enfants. Des sanctions, comme l'exclusion des terrains de sport de l'entraîneur, sont envisagées par les élus parisiens.

« Je vais te faire bouffer mes couilles dans ta bouche », mercredi 28 janvier, alors qu'elle venait s'entraîner sur un terrain du Stade Louis Lumière dans le XXème arrondissement de la capitale entre 19h30 et 21h, l'équipe de football lesbienne Les Dégommeuses, a été prise à partie par un entraîneur d'une équipe de jeunes qui aurait proféré des insultes sexistes et lesbophobes.

Jugé agressif par Cécile Chartrain, une des joueuses de l'équipe jointe par le site Yagg.com, l'homme ne voulait pas céder le terrain. "Il s'est tourné vers les enfants en leur disant 'Applaudissez, applaudissez les lesbiennes'. On s'est retrouvé devant une vingtaine de gosses qui étaient là en train de taper des mains, en riant et en criant 'Ah ah ah les lesbiennes'" témoigne la

joueuse.

L'entraîneur nie en bloc : Dans un communiqué publié le 30 janvier, l'équipe, soutenue par l'association SOS homophobie a alors "exprimé son choc et sa tristesse face à la gravité des faits, (...) tout en soulignant que des actes similaires se déroulent trop régulièrement sur les terrains de sport sans faire l'objet d'un signalement". "En conséquence, Les Dégommeuses appellent les pouvoirs publics et l'ensemble des fédérations et instances sportives à renforcer urgemment les moyens engagés dans la lutte contre le sexisme et la lesbophobie (mais aussi la gayphobie, la biphobie, la transphobie et le racisme) dans le milieu sportif" est-il écrit.

En face, David Donadel, l'entraîneur mis en cause, nie en bloc les propos tenus. "Il faut qu'elles arrêtent de croire qu'on les persécute, je sais que c'est à la mode, mais personne ne va les croire. On n'est pas plus sexistes qu'elles!" s'est-il défendu. Le président du club, lui, parle d'une "mésentente sur les horaires qui aurait provoqué l'accrochage".

Des sanctions administratives envisagées par la mairie : Indignée, la mairie de Paris a dénoncé dans un communiqué vendredi 30 janvier "une agression verbale lesbophobe et sexiste". Avant d'apporter son soutien. Contactée par Yagg, la maire du XXème, Frédérique Calandra, a également exprimé son indignation : "Ces faits sont très graves, il a tenu des propos lesbophobes devant des enfants en cherchant à tourner ces femmes en ridicule". Des suites juridiques et des sanctions administratives, pour éventuellement exclure l'entraîneur des terrains municipaux, sont envisagées sur la demande de la maire de Paris Anne Hidalgo.

"Ces propos, outre leur vulgarité et leur agressivité, sont strictement prohibés par la loi. Il est d'autant plus choquant de les entendre sortir de la bouche d'une personne à qui des parents ont confié leurs enfants afin qu'ils pratiquent une activité sportive", ont d'ailleurs jugé Jean-François Martins et Hélène Bidard, adjoints à la maire de Paris. Comme le relève le site d'info LGBT (lesbien, gay, bi et trans'), ce n'est pas la première fois que l'équipe est victime d'homophobie. Mercredi 4 février, un match amical de soutien est organisé par Les Dégommeuses pour lutter contre toutes les formes de discrimination.

8 - Quand le communautarisme municipal se heurte au fondamentalisme religieux

Je pense à ces 7, 8 et 9 janvier derniers qui ont vu se faire assassiner des hommes et des femmes libres, qui savaient qu'ils ne l'étaient plus autant que ça mais qui résistaient, des juifs qui, depuis si longtemps, sentent l'antisémitisme prêt à resurgir et qui resurgit, des policiers chargés de tous nous protéger. Je pense à tout ça et je pleure. J'ai un peu honte aussi car je me souviens de toutes ces années, où élu local et directeur de cabinet, j'ai participé à cette dérive pour laquelle la tolérance sert de paravent. Aujourd'hui, dans nos villes se dressent des frontières plus ou moins visibles. Dans nos quartiers, nos villes populaires, beaucoup de "Je ne suis pas Charlie" sont restés chez soi le 11 janvier, en se convaincant au mieux que tout ça ne les concernait pas, ou que pire, ils comprenaient car finalement, "ils l'ont bien cherché".

Qui au juste l'a bien cherché? Les dessinateurs et journalistes de *Charlie Hebdo* exécutés sur leur lieu de travail? Les juifs assassinés pendant leurs courses? Les policiers abattus en service? L'agent de maintenance coupable de s'être trouvé là au mauvais moment?

Je me souviens de l'époque où une partie de mon temps était consacrée à trouver des chaises ou des salles pour une fête confessionnelle, à se mobiliser pour rendre possible l'installation d'abattoirs halal, à faire réparer le bout de trottoir devant le pavillon du président de telle ou telle communauté, à trouver du travail à leurs enfants... A travailler avec les communautés, non pas les unes avec les autres pour donner du sens à la citoyenneté, pour essayer de dépasser les identités secondaires et ce quelles que soient les difficultés économiques et sociales, mais avec chacune d'entre elles, l'une après l'autre, indépendamment l'une de l'autre.

Comme d'autres, j'ai bien essayé de lutter, mais décidément pas assez et nous étions bien peu

nombreux. Bien des élus locaux, passé un discours républicain de forme, se sont engouffrés dans le clientélisme communautaire, à coups de subvention, à coups de passe-droit, à coups d'entorse à la laïcité.

Je repense au maire de la commune dont j'étais l'adjoint. Un homme cultivé, passé par une grande école de la République, plusieurs fois directeur de cabinet de ministres, très à cheval sur les principes républicains, premier à dénoncer le communautarisme, mais qui, comme beaucoup d'autres, n'a pas résisté dans sa gestion municipale au quotidien. Il a même eu comme principale fierté lors de son dernier mandat d'inaugurer en grande pompe une mosquée "où toutes les nationalités seraient représentées pour faire vivre un islam de la tolérance".

Je repense avec malaise à ces courriers demandant sans honte de l'argent à l'organisation de la conférence islamique pour aider au financement de l'édifice alors que l'édile assurait, à qui voulait bien l'entendre, que "sa mosquée pour un islam de la tolérance ne bénéficie d'aucun autre financement que de celui des musulmans de l'agglomération".

Pendant ce temps, je me souviens également des efforts entrepris par certains élus pour tenter de promouvoir le "vivre-ensemble" différemment, en activant des réseaux associatifs, en essayant de monter des projets à travers ce qu'on appelle la "démocratie participative". Ces projets participatifs portés avec sincérité, combien il était difficile de les mener, de mobiliser. Pire, les "grands" élus, ceux que nous retrouvions aux différentes fêtes religieuses, qui répondaient avec empressement aux invitations des communautés, étaient bien condescendants face aux tentatives de mobilisation citoyenne participative. J'étais aux deux bouts, je pensais nécessaire les actions capables de renforcer la cohésion citoyenne et en même temps, j'étais aussi acteur de cette gestion communautariste. Je me suis, moi aussi, perdu dans les demandes toujours plus importantes qui ne faisaient en définitive que renforcer les particularismes, creuser un fossé entre les administrés et mettre à mal la laïcité. Je me souviens avoir justifié cette politique sur le thème: "c'est en reconnaissant les différences que dans un second temps, je parviendrais à réunir nos concitoyens au-delà de leurs identités particulières."

Dans l'action, dans la nécessité de répondre aux injonctions du patron politique local, je n'ai pas pris le recul nécessaire pour dire suffisamment clairement que nous étions en train de nous fourvoyer. Que nous participions directement au délitement républicain. Que faute de travailler au renforcement du modèle républicain émancipateur, clé de voûte de la stabilité dans une société en crise économique et sociale, et en perte de repères, nous avons, en liant naïveté et opportunisme, fait le jeu de ceux qui, plus ou moins consciemment, refusaient ce modèle et qui se sont retranchés dans leur identité particulière. Plus grave, nous avons piégé les citoyens qui cherchaient à s'extraire de la contrainte communautaire, nous avons trahi la promesse républicaine. Faute d'avoir travaillé à renforcer notre modèle républicain et laïc, à inventer de nouveaux outils capables de dépasser ces replis, ces élus se sont au contraire vautrés dans ce clientélisme à la petite semaine.

Au moment où plus rien ne fédérait la volonté d'agir, au moment de la crise de la représentation politique, les religieux les plus intransigeants ont marqué des points. En expliquant que la société ne faisait rien pour eux, qu'il ne fallait rien en attendre, ces derniers pouvaient affirmer que le mieux était de se réunir sous la bannière de sa communauté, sans cesser pour autant des revendications de plus en plus nombreuses. Les élus ont tous sous-estimé le mouvement naissant et ont simplement vu l'intérêt qu'il y avait à gérer les communautés comme autant de clientèles qui, à la fin, font un électorat.

Ce mouvement convergent de communautarisme municipal et de revendications religieuses de plus en plus affirmées a créé une situation inédite que nous n'avons pas fini de payer, où certains de nos concitoyens ont intégré qu'ils seraient écoutés et respectés, non pas en tant qu'administrés mais parce qu'ils peuvent instaurer un rapport de force basé sur leurs identités particulières assises, la plupart du temps, sur leurs croyances religieuses. Et tant pis si ces croyances véhiculent des

archaïsmes, tant pis si elles heurtent le pacte républicain.

J'ai vu tout ça émerger, se transformer, j'ai vu les revendications évoluer, se radicaliser, les croyants sincères heureux de pouvoir prier dans leur nouvelle mosquée se faire doubler par des fondamentalistes, les tracts distribués dans la "mosquée pour un islam de la tolérance" qui appelaient au djihad. Et lorsque j'évoquais le problème, c'était "circulez, il n'y a rien à voir. Ma ville est une ville-monde, une ville de la tolérance. Une ville où chacun a sa place." Mais une ville où dans certains quartiers, une femme se met à porter le foulard, non pas par conviction mais pour être tranquille, une ville où après avoir construit une mosquée, on continue à immobiliser des salles municipales durant toute la période du ramadan. Qu'importe aux grands élus, ces quartiers, ils n'y vivent pas. Quant à ceux qui oseront porter un discours différent, ceux qui émettront des doutes sur cette politique, ce sont des racistes, des "islamophobes", des petits blancs réfractaires à la société métissée en train de naître alors même que ce métissage marque le pas justement à cause du repli en cours. Je me souviens de ces années, je me souviens des 7, 8 et 9 janvier derniers et je pleure. Puissent les élus d'aujourd'hui et de demain résister à la tentation communautaire.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

9 - L'intégrisme islamique, La crise, les racines, les solutions, Le rôle des femmes dans la lutte contre ce fléau - Comité aux Soutien aux Droits de l'homme en Iran - 17 février - Paris

Au début de cette année, des attentats en France ont provoqué un énorme choc politique et une vaste vague de solidarité à travers la planète, ouvrant brusquement les yeux du monde entier sur le danger que représente l'intégrisme religieux sous couvert de l'Islam.

Cependant, une question fondamentale reste toujours posée : quelle est la solution pour déraciner ce fléau funeste et quelle feuille de route pour y arriver ?

Trente six ans ont passé depuis qu'en février 1979, la première théocratie contemporaine, marquée du sceau islamique, a pris le pouvoir en Iran. Depuis lors, l'intégrisme islamique n'a cessé de se propager dangereusement, même au-delà des pays musulmans.

A cette occasion, le Comité de soutien aux droits de l'homme en Iran (CSDHI) organise une conférence, avec la présence des élus français, à laquelle est invitée une délégation représentante la Résistance iranienne.

Mardi 17 février 2015, 18h, Mairie du 13^e arrondissement, 1 place d'Italie, 75013 Paris

Inscription indispensable - Merci de vous inscrire en envoyant un mail à presse.csdhi@gmail.com ou association.fll@gmail.com

10 - Rappel : Festival « Elles résistent » - 17 au 21 février

Le 17, dès 18h ouverture/ présentation du festival / cafétéria ;

19h30, une chorale et des chants italiens de femmes en lutte ;

20h30, "Scum Rodeo"d'après le texte de Valérie Solanas Scum Manifesto ;

22h, une chorégraphie dans une création "EXIL"

La Parole errante 9 rue François Debergue métro croix de Chavaux Paris ; <http://www.ellesresisitent.free.fr>

11 - Colloque « 1975 - 2015, de la loi Veil aux Droits des Femmes en Europe aujourd'hui - Grande loge féminine de France - 7 mars

- Interview de Renée VIDAL : « Une franc-maçonne engagée » ;

- Projection d'extraits du film «Histoires d' A » en présence de la co-réalisatrice Marielle Issartel ;

- « 40 ans, le bel âge...pour une loi ? » Véronique SEHIER coprésidente du Planning Familial,

- « Les femmes sont-elles prêtes à être libres ? » Isabelle Gillette-Faye sociologue et présidente

du GAMS ;

« Les droits sexuels et génésiques au XXIème siècle - un défi européen » Edite Estrela, ancienne députée au Parlement Européen

- Intervention d' Yvette Roudy, première ministre des Droits de la Femme (1981-1986) ;

- Clôturé par Catherine Jeannin-Naltert, Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France
Samedi 7 mars, 14h, Cité du Couvent, 101 Rue de Charonne, 75011 Paris. Ouvert à tous publics

12 - Prochaine Rencontre Lesbienne féministe 2015-02 - Coordination Lesbienne en France - 23 au 25 mai

Une occasion de nous revoir et/ou de faire de nouvelles rencontres..... De participer à des ateliers de rencontres, d'échanges, de réflexions sur des thèmes lesbiens/féministes.... De découvrir une région à travers une randonnée pédestre préparée amoureusement par les copines lesbiennes auvergnates... et puis de faire la fête ensemble.

Après Saint-Marc-sur-Mer, le col de la Schlucht, l'Eurolesbopride de Marseille et la Roque d'Anthéron, retrouvons nous en Auvergne... à la Bourboule - Puy de Dôme - à 50 kilomètres de Clermont-Ferrand, lieu accessible par gare SNCF.

Bulletin d'inscription pour la rencontre ci-joint - Informations pour les réservations :
henriet.g@orange.fr

LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

13 - Cinéma - Docu : "Femmes pour la Planète" - Marie-Monique Robin - 19 février

Après "Le Monde selon Monsanto", avant-première de "Femmes pour la Planète" le nouveau film engagé de la cinéaste Marie-Monique Robin.

Elles ne sont ni des militantes ni des intellectuelles, mais des femmes saisies par l'urgence écologique, et décidées à l'affronter ici et maintenant. « Femmes pour la planète » constitue un hommage à ces citoyennes de « la base », qui montrent qu'un autre monde est possible, non pas fondé sur la concurrence, l'égoïsme et le désir de possession, mais sur la solidarité et le « prendre soin ». Qu'elles pratiquent l'agriculture urbaine à Rosario (Argentine) ou à Toronto, s'occupent d'une coopérative énergétique au Danemark ou au Népal, ou soient les utilisatrices d'une monnaie locale à Fortaleza (Brésil) ou en Bavière, les « femmes pour la planète » donnent de l'espoir en réveillant ce qu'il y a de meilleur en chacun d'entre nous. Elles sont des sources d'inspiration à un moment où règnent le désarroi et l'inquiétude pour le futur. Elles confirment que les mots magnifiques du poète allemand Goethe ne sont pas vains: « Tout ce que tu peux faire ou rêver de faire, tu peux l'entreprendre. L'audace renferme en soi génie, pouvoir et magie »...

19 février, de 18 heures à minuit, Commune image, 8 Rue Godillot, 93400 Saint-Ouen, près de la mairie de Saint Ouen

14 - Concert lectures autour du roman de Lola Lafon, « La petite communiste qui ne souriait jamais »

Les lundi 16, mardi 17 et mercredi 18, 20h, Maison de la Poésie, 157 Rue Saint-Martin, 75003 Paris

15 - Cinéma : Max & Lenny - réalisateur Fred Nicolas - Sortie 18 février

Ce film de fiction, qui raconte l'itinéraire croisé de deux jeunes filles des banlieues marseillaises, propose un constat, réaliste et saisissant, des impasses auxquelles se voit confrontée la jeunesse des quartiers populaires. Pour en sortir, Max et Lenny dessinent des lignes de fuite qui interpellent toutes celles et ceux qui travaillent à changer les représentations majoritaires sur la place des jeunes, des femmes, des immigrés, des sans-papiers et du rap dans la société française.